

Re_fashion

Société par actions simplifiée
à capital social variable
Siège social : 89-91 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris
Numéro RCS : 398 664 334 00040

(l' « Eco-organisme »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE REP TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES
Adopté en date du 25 septembre 2024**

Ordre du jour

- Avis la proposition d'évolution des éco-modulations à compter des mises en marché 2025
- Avis sur le barème des éco-contributions sur les mises en marché 2025

I. Registre de présence

Le 25 septembre 2024, à 9h35.

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures (le « CPP ») de l'Eco-organisme se sont réunis le 25 septembre 2024 au 89-91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 à Paris sur convocation de la Directrice Générale de l'Eco-organisme, en date du 18 septembre 2024, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion :

Au titre du collège des producteurs :

- M. Philippe JOGUET, titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD),
- M. Marc BRUNEL, titulaire, représentant du Alliance France Cuir (AFC),
- Mme. Sophie FRACHON, titulaire, représentante l'Union des Industries Textiles (UIT),
- Mme. Adeline DARGENT, suppléante, représentante de l'Union Française Mode & Habillement (UFIMH).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M. Mehdi ZERROUG, titulaire, représentant de FEDEREC (en visio-conférence),
- Mme Louana LAMER, titulaire, représentante d'ESS France,
- M. Jean-Pierre VERNEAU, titulaire, représentant de la Fédération de la Cordonnerie.

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- M. André LEGER, titulaire, représentant d'AMORCE (en visio-conférence),
- Mme. Philippine DUBOIS, titulaire, représentante du Conseil National du Recyclage (CNR) (en visio-conférence),
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France (en visio-conférence).

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et défense des consommateurs :

- Mme Catherine ROLIN, titulaire, représentante de France Nature Environnement (FNE),
- Mme Mina MAHERZI, titulaire, représentante de l'Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC),
- M. Pierre CONDAMINE, titulaire, représentant des Amis de la Terre,
- Mme. Pauline DEBRADANDERE, titulaire, représentante de Zero Waste France.

Sont représentés :

Au titre du collège des opérateurs

- M. Pierre DUPONCHEL, titulaire, représentant la Fédération Le Relais a donné pouvoir à M. Mehdi ZERROUG, titulaire, représentant FEDEREC.

Au titre du collège des représentants des collectivités

- Mme. Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'AMF a donné pouvoir à Philippine DUBOIS, titulaire, représentante du Conseil National du Recyclage (CNR).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Laurence DERMENONVILLE, Censeur d'Etat,
- Maud HARDY, Directrice générale de Refashion,
- Hélène DARET, Directrice Pôle Marque, Refashion,
- Véronique ALLAIRE-SPITZER, Directrice du Pôle Régénération, Refashion,
- Margarita VERBOUD, Responsable des affaires juridiques et institutionnelles, Refashion,
- Hugo CONZELMANN, Responsable des affaires publiques et juridiques, INEC,
- Laureline BARRAS, Stagiaire chargée de communication et partenariats, INEC.

Le registre de présence fait état des membres du CPP et des représentants de l'Eco-organisme assistant à la réunion du Comité.

Hugo CONZELMANN anime la réunion en sa qualité de représentant du secrétariat de Refashion (le « **Secrétariat** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le CPP a valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis sur la proposition d'évolution des éco-modulations 2025

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner un avis sur la proposition d'évolution des éco-modulations à compter des mises en marché 2025, sur la base du support envoyé le 20 septembre 2024 et de la présentation en séance. Le vote est réalisé en séance.

Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Alliance France Cuir : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**
- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Federec : **Favorable**
- Fédération Le Relais : **Favorable**
- ESS France : **Abstention**
- Fédération de la cordonnerie : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Défavorable**
- Association des Maires de France (AMF) : **Défavorable**
- Régions de France : **Défavorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Défavorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Défavorable**
- Zero Waste France : **Défavorable**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**
- Les Amis de la Terre : **Défavorable**

Avec huit (8) avis favorables, sept (7) avis défavorables et une (1) abstention, le CPP valide la proposition d'évolution des éco-modulations à compter des mises en marché 2025.

III. Saisine pour avis sur le barème des éco-contributions sur les mises en marché 2025

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner un avis sur le barème des éco-contributions sur les mises en marché 2025, sur la base du support envoyé le 20 septembre 2024. Le vote est réalisé en séance.

Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Alliance France Cuir (CNC) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**
- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Federec : **Favorable**

- Fédération Le Relais : **Favorable**
- ESS France : **Abstention**
- Fédération de la cordonnerie : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Abstention**
- Association des Maires de France (AMF) : **Abstention**
- Régions de France : **Abstention**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Abstention**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Abstention**
- Zero Waste France : **Abstention**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**
- Les Amis de la Terre : **Abstention**

Avec huit (8) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et huit (8) abstentions, le CPP valide la proposition du barème des contributions sur les mises en marché 2025.

Les scrutateurs

Philippe Joguet
Titulaire
FCD

Mina Maherzi
Titulaire
ADEIC